

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 MARS 2016**

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite de Monsieur le Préfet de la Drôme une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour l'acquisition des murs de murs de l'espace azur et pour les travaux de rénovation thermique de la salle Heramen.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite l'octroi d'une subvention départementale au titre des amendes de police pour l'aménagement de sécurité de la place du marché aux fruits.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite auprès du Centre National pour le Développement du Sport une subvention aussi élevée que possible.

HTTC – PROJET DE SCHEMA DE MUTUALISATION

Après une présentation du schéma de mutualisation, le Conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR MISSION CPS

Dans le cadre des travaux de l'Espace Heramen Monsieur le premier Adjoint présente différents devis pour le contrôle technique et la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé. Le Conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de SOCOTEC.

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES

Monsieur le Maire au Conseil municipal présente un projet de convention à intervenir entre la commune d'Érôme et la commune d'Annonay, relative à la participation des communes de résidence aux frais scolaires. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

CONVENTION POUR PARTICIPATION AUX CHARGES DE FINANCEMENT DE LA MEDIATHEQUE

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le contenu de la convention de partenariat et d'objectif pour la médiathèque départementale Drôme des Collines à intervenir entre le Département de la Drôme et la Commune.

MODIFICATION TARIF ESPACE HERAMEN

A l'unanimité, le Conseil municipal, fixe à 500,00 euros le montant de la caution pour la location des salles de l'Espace Heramen.

VENTE MAISON DESBOS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de vendre la maison DESBOS au CALD pour création d'un logement social au prix 12 000 euros.

MOTION PPRI

Le Conseil municipal, à l'unanimité, demande :

- Soit de revoir la rédaction de l'article en question en n'intégrant pas les notions de thalwegs, valats, ruisseaux ou ravins non repérés sur une carte IGN 1/25000
- Soit de définir sur la carte, de manière opposable, les emplacements des bandes de sécurité

pour extrait
en Mairie, le 10 mars 2016
le Maire,